plus obscure mais non moins difficile de l'organisation. Les plans étaient élaborés, la charpente élevée annonçait un édifice aux proportions hardies, le tout reposait sur des bases solides, tout était commencé, rien n'était terminé : des débris de toutes sortes étaient encore amoncelés autour de la construction nouvelle : comptes de fabriques en désordre n'accusant que des déficits, cérémonies du culte apportées de partout ou négligées, discipline laissée à l'initiative de chacun. Il avait fallu courir au plus pressé. Le nouveau pontife devait donc 1o continuer et parfaire l'œuvre commencée, 2o établir la régularité dans la discipline, les cérémonies et l'administration.

***

L'Université d'Ottawa avait sa charte royale. Il lui manquait une chose essentielle pour devenir université catholique : la sanction du Souverain Pontife. Sur les instances de Mgr Duhamel Léon XIII mit enfin le couronnement à l'œuvre de Mgr Guigues par un Bref du 5 février 1889.

Les écoles prirent aussi un développement extraordinaire. A côté du séminaire les oblats érigèrent un scholasticat pour leurs novices. La philosophie, la théologie et le droit canon y sont enseignés comme à l'université et de plus ces jeunes gens y reçoivent une formation spéciale de manière à les initier au genre de ministère qu'ils doivent exercer dans leur vie apostolique. Et comme préparation au scholasticat le juniorat rassemble sous son toit tous les enfants dont la bonne conduite et les talents peuvent donner quelqu'espérance de vocation religieuse. Le collège lui-même donne deux cours distincts : le cours classique proprement dit, affilié au cours universitaire, et le cours commercial